

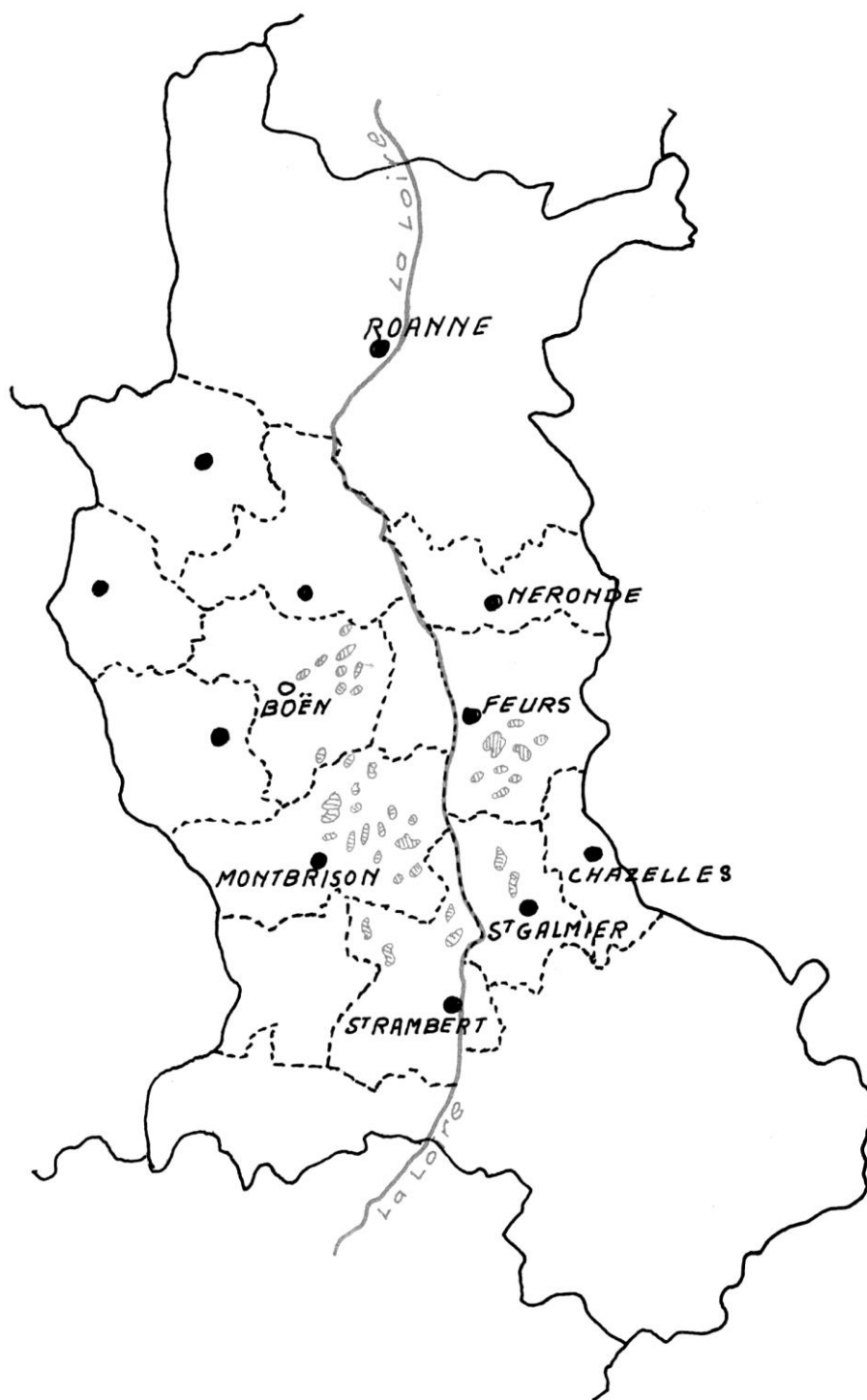
**Marguerite GONON**

Docteur ès Lettres  
Ingénieur au Centre National  
de la Recherche Scientifique

---

# LES ÉTANGS

# Situation actuelle des Etangs en Forez



## LES ETANGS DU DUC-COMTE

Qui de nous ne connaît, qui de nous n'a contemplé les étangs de notre Forez ? M. Tomas vient de nous expliquer sur quels sols ils sont implantés, et de quelle fâcheuse réputation ils jouissaient.

Il est vrai qu'en automne, vus de la montagne du soir ou de celle du matin, ils n'apparaissent guère, cachés qu'ils sont par des « niôles » épaisses : ce sont « les brouillards » malsains que nous connaissons bien, gens de la plaine. Mais s'il y a encore des étangs chez nous, ce n'est pas pour le plaisir d'y puiser les fièvres de jadis ou les rhumatismes d'aujourd'hui. C'est que depuis 800 ans au moins ces étangs sont exploités : dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on y « cultivait » du poisson dont on était friand, et qui se vendait bien. Pendant les années d'assec, les céréales y venaient bien, sans fumure. Il suffit de se pencher sur deux précieux registres des archives de la Loire pour en être convaincu ; il s'agit des registres B 1950 et B 1951 qui concernent les comptes du maître des étangs du compte de Forez, entre 1400 et 1431 (la fin de la guerre de Cent ans). Mais ce sont des comptes que l'ordinateur n'approuverait sûrement pas : ils sont incomplets (rien entre 1400 et 1413) ; ils ne comptabilisent pas le poisson réservé à l'hôtel du Duc-Comte, non plus que l'empoissonnage mis dans les étangs comtaux. En outre, ils ont été mal reliés : de 1417, on passe à 1421 pour revenir à 1418. On établit les comptes étang par étang, ce qui est logique : recette de vente de poisson, recette des blés en cas de culture ; puis viennent les dépenses des pêches, non article par article groupés en chapitres, mais au jour le jour : paiements faits aux conducteurs de chars, au cordonnier, aux fournisseurs de bois de chauffage, le tout mêlé au récit de la pêche, y compris les jours où la gelée a arrêté la pêche, le dénombrement du poisson « pour la provision Madame », les gages des pêcheurs, les dons de poissons, les frais de l'empoissonnage livré par des tiers. On faisait le total des recettes, et celui des dépenses. La différence était « dehue au maistre des estangs » et à lui due, et souvent non payée des années après.

Si bien qu'il est impossible de connaître le rapport exact des étangs. Du moins, cette comptabilité soignée mais non rationnelle, a-t-elle le mérite de n'être pas ennuyeuse, ne serait-ce que parce qu'elle est truffée de mots patois, et rédigée dans un style plein de bonhomie : en 1421, été sec, des paysans d'Uzore avaient fait des écluses sur les biefs d'amenée d'eau des étangs ; le maître des étangs note qu'il a « trois jours vacqué à rompre les escluses que les bonnes genz avaient fectes por mectre l'eau en leurs prés » : nous sommes loin du style des sommations d'huissier. Bonnement aussi, le maître des étangs cite, toutes les années, « la Girine, dame du Palays » et « la Girine de Chenevoux », lesquelles étaient de bonne noblesse.

Voyons donc quels renseignements nous apportent ces comptes. Nous essaierons, chemin faisant, de voir ce qui a changé de nos jours dans l'exploitation des étangs.

### Les étangs du duc-comte

Le duc-comte, car il était alors duc de Bourbonnais, avait hérité les étangs des anciens comtes de Forez. Le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle nous avaient déjà familiarisés avec certains d'entre eux, mais, pour ces siècles-là, aucun renseignement utile n'avait pu être tiré sur l'exploitation même des étangs.

Voici, groupés par paroisses, du sud au nord de l'actuel département, les étangs que le Duc-Comte exploitait directement :

L'étang d'Estivalilhes : étang asséché sur Estivaireilles ;

— Les deux étangs du Fayn, le grand et le petit : étangs asséchés, au Fay, sur Saint-Jean-Bonnefonds ;

— les deux étangs de Chazay, le grand et le petit : étang de Chazet, sur Veauchette ;

— Etang de Crentilli : actuellement l'étang sur Craintilleu ;

— Etang de Mecillieu, Maissillieu : actuellement étang de Messilleux, sud Prétieux ;

— Le grand étang de la Bolenne : actuellement, étang de la Boulaine ; le petit étang de la Bolenne, appelé Pailhet : actuellement asséché ; étang de Jangolin, asséché actuellement ; ces trois étangs sur Magneux-Hauterive ;

— L'étang de Salvagneu, Salvagnio : actuellement étang de Sauvagneu, sur Mornand ;

— Le Grand Marey, Marey : actuellement le Grand Marais ; le petit étang, appelé l'estang du Vent : actuellement le Petit Marais ; ces deux étangs sur Saint-Paul-d'Uzore, faisant partie des Etangs du Roi ;

— L'étang de la Ly : actuellement terre ; le Gourt de Disouches, bras mort de la Loire : actuellement desséché ; ces deux étangs se trouvaient sur Chambeon ;

— L'étang de Feurs qui est : l'étang du Palais, au matin de Feurs ;

— L'étang Royon, sur Cervières.

— L'étang de Saint-Morise : de Saint-Maurice-sur-Loire, actuellement asséché.

En outre, les fossés de fortifications des châteaux comtaux ou des petites villes servaient de viviers. C'est ainsi que sont citées les DOES ou fossés de St-Marcellin, de Sury-le-Comtal, de Currese, sur Prétieux, de Montbrison, de Sury-le-Bois, sur Valeilles, de Cleppé, et la pescherie de Chastellutz, près de l'étang de Saint-Maurice : ce dernier nom a totalement disparu.

Certains de ces étangs furent affermés : Jangolin, après d'après enchères, fut, en 1425, accensé à J. Vebrét, dit le Prevost, pour 12 000 NOURRAINS, alevins de carpes. Ce n'était pas toujours une bonne opération que de prendre les étangs à ferme : Fournier, maître des étangs, avait perdu plus de 1 125 écus en un an, sur lesquels la Duchesse lui remit 450 écus, en 1426

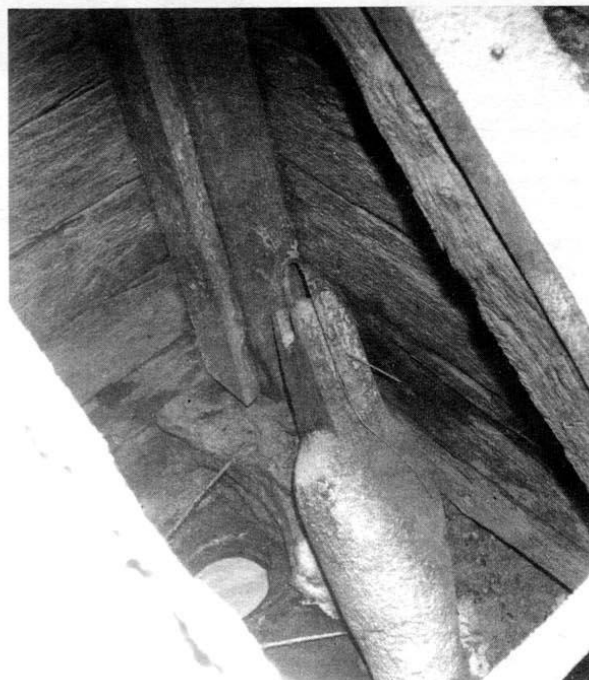
(l'écu valant alors 27 sous 6 deniers : le prix de onze carpes marchandes. Sa perte était donc de l'ordre de 12 375 F actuels. C'était une très grosse perte).

A côté des étangs du Duc-Comte, sont cités d'autres étangs : le sire de Currese a un petit étang au-dessus du petit Chazay, sur Veauchette ; le prieur de Magneu-Hauterive y a un étang ; Renard d'Azieu a un étang audit Azieu, sur Prétieux ; P. Servent, un étang à Cuzieu ; l'étang de Sainte-Agathe (la Bouteresse) est accensé à P. Lionart en 1424, et le seigneur de Sainte-Agathe vend de l'empoissonnage en 1429 ; J. Chapuis, marchand, et A. Levet, prêtre, des environs de Marols, vendent aussi de l'empoissonnage ; il en va de même de M. Bravart, de Saint-Maurice-sur-Loire ; de G. Dinet, de Crozet ; de Drilhart, de Craintilleu ; d'And. de la Ronze, qui trouve cet empoissonnage dans les fossés de la Ronze, sur Craintilleu ; le seigneur de Roche-la-Molière vend de l'empoissonnage qu'on transporte tout de suite au Fay ; J. Pellotier a un étang à Uzore : il échange des BRAMARDES contre des CARPAS ; J. le Pâtissier, de Montbrison, ainsi que P. Brossart, tous deux marchands de poissons, ont des viviers sur le Vizéry.

Remarquons, en outre, que des étangs aussi grands que ceux de Vidrieu, près de Montbrison, la plupart des étangs de Mornand, de Valeilles, de Sainte-Foy, d'Arthun et de Bussy ne sont pas cités.

D'ailleurs, aucune description des étangs du Duc-Comte n'est donnée : nous ignorons leur surface, leur profondeur ; nous ne savons pas si leurs chaussées étaient boisées (il ne le semble pas, puisqu'on faisait venir sur des chars le bois nécessaire aux réparations ou au chauffage). Nous savons, en revanche, qu'il n'y avait pas d'étangs de pose, à fond plat, où se pond le frai. Nous savons aussi que deux étangs, Royon et Saint-Maurice, ne sont jamais mis en culture « pour ce que leurs terres sont infertiles », alors que les autres étangs, cultivés un an sur cinq, semble-t-il, donnaient froment, avoine, orge, mil en grosse quantité : le Duc-Comte, qui levait sur les étangs en culture le quart des grains récoltés reçoit pour son quart des grains de l'étang de Feurs, en 1425, 205 livres, soit 4 100 F actuels. Le sire de Grézieu-le-Fromental, qui levait le quart sur une petite partie des blés cultivés à Messilieu reçut 33 livres 10 soit : 670 F.

Nos documents nous permettent de savoir que certains étangs étaient alimentés par des ruisseaux, d'autres par des biefs qui amenaient l'eau des étangs supérieurs. Nous apprenons aussi qu'à côté des étangs se trouvaient les serves, les viviers, où le poisson était mis en réserve. Ils nous décrivent la BONDE, la vanne, sous laquelle on faisait des SEYES ou PASSIERES pour arrêter le poisson. Nous apprenons que le grand Chazey et le grand Marais avaient deux bondes. Incidemment aussi, nous apprenons quelques menus drames : on détournait l'eau (ainsi à l'étang de Chazey en 1421) ; on faisait des écluses sur les béals d'amenée d'eau en cas de sécheresse ; on allait parfois jusqu'à rompre la chaussée de l'étang, comme cela se fit à Estivareilles. Quelle tempête attirerait-on sur soi si l'on se permettait un tel acte en 1970 !



Le trou de bonde et le poltron

## LA PECHE

On pêchait de la fin d'octobre, au début d'avril.

De nos jours, si l'on continue de pêcher en novembre (certains pêchent en septembre, avant les fêtes juives, pendant lesquelles, par tradition, les Juifs de France et d'Allemagne mangent de la carpe) on ne pêche plus le poisson marchand au printemps, le poisson étant mis en réserve jusqu'au Carême, si besoin est.

Les étangs de pose, où l'on recueille la FEUILLE, les alevins, se pêchent en mars, lorsqu'on a de l'eau à volonté, lorsqu'on est tributaire de l'eau du ciel pour remettre les étangs en état, il arrive parfois ce qui est arrivé à M. de Neufbourg, cette année : il a pêché ses FEUILLES en novembre !

La préparation de la pêche était et reste une grande affaire. Comment procédait-on au XV<sup>e</sup> siècle ?

Avant d'OUVRIR L'ESTANG, pour le vider en soulevant la BONDE (c'est toujours le nom en usage) il fallait s'assurer que cette BONDE était en bon état. En 1425, pour réparer celle de Craintilleu, « fere toutes neufves les deux colonnes (qui la soutenaient) refere L'ARCHE (la poutre horizontale) réparer L'ES-CHIFFE (la guérite surmontant la bonde) et la recouvrir », il en coûta 38 livres, 760 francs.

La même année, à l'étang de Saint-Maurice, on refit l'ARCHE « et les clés au-dessus et au-dessoubz de la tonne par laquelle va l'eau au fossé » : sans doute les pieux qui permettaient de soulever la vanne. L'ARCHE, la poutre horizontale, est refaite à neuf

en 1400 aux deux étangs d'Uzore ; en 1420, ce fut le tour de celle de l'étang de Feurs ; en 1423, des deux arches des bondes du grand Marais d'Uzore ; en 1424 celle de la Bolenne ; en 1425, celle du petit Fayn.

Lorsque la bonde fuyait, on la colmatait avec de la terre : cela se fit à l'étang de Feurs, en 1423.

Pour éviter que le poisson ne s'échappe par la bonde, on faisait des SEES, SEYES ou PASSIERES, des treillis de branchages et de bois qui arrêtaient le poisson tout en permettant l'écoulement de l'eau : « A J. Lardier, pour trois SEES, faites à l'estang de Crentilli, pour garder le norri (l'empoisonnage de carpes) qui est dedans ledit estang, tant pour jornees, achat et conduit de boys pour faire lesdites SEES », 10 sous (10 francs).

En 1429, on fait des passières de rames et de planches devant les trous de bonde. Jusque vers 1910, ces écrans de bois se faisaient toujours ; on les appelait des flèches : personne ne saurait plus les faire. Elles ont été remplacées par des grilles métalliques plus efficaces.

Les fossés d'évacuation de l'eau de l'étang étaient bien entretenus, comme ils le sont toujours ; on veillait que le trou de bonde ne fût pas obstrué. Le chenal d'évacuation en forme d'entonnoir, était protégé par un bâti de bois : c'était L'ESCHAPPOUR ou AVALOUR.

En 1429, on refit les « AVALOURS de charpenterie de Crentilli », insuffisants, puisque le maître des étangs note que « l'estang estoit trop plein, nonobstant l'AVALOUR ». On paya un char de Sury, qui avait amené le bois pour refaire L'ESCHAPPOUR du grand étang de Chazey.

En 1969, cet avalour ou eschappour est devenu, pour les pêcheurs, le « poltron ».

La vanne levée, l'étang baissait et le poisson devait normalement suivre le mouvement de l'eau. Parfois, pour de mystérieuses raisons (certains y voient l'influence de la Lune) le poisson a tendance à remonter le courant ; il faut l'en empêcher ; en 1417, on fit « ung petit foussé » au petit étang d'Uzore (affin que le poisson ne peust monter contre mont ».

Il fallait aussi surveiller la décrue de l'eau, contrôler si elle n'était pas trop rapide ou trop lente ; s'assurer qu'un coup d'eau ou qu'une gelée soudaine ne mettaient pas le poisson en péril ; que des braconniers ne venaient pas se servir, de nuit, dans le fossé de bonde : certains habitants de Saint-Marcellin avaient mangé bien des anguilles à bon compte en 1428... Pour exercer cette surveillance de jour et de nuit, pendant une semaine environ, on avait alors, recours à deux moyens.

### LA SURVEILLANCE DE LA PECHE

On pouvait bâtir une guérite sur la bonde même, où un seul homme se tenait ; ou dresser, près de la bonde, une cabane où plusieurs veilleurs pouvaient se relayer. La guérite, L'ESCHIFFE du grand étang

d'Uzore était en fort mauvais état en 1400 ; en 1420, celle de l'étang d'Estivareilles était ruinée ; en 1425 celle de l'étang de Craitilleu fut couverte à neuf.

La cabane près de la bonde de l'étang était sûrement plus commode : la LOGE a donné son nom à certains étangs ; et j'ai vu, encore en 1944, au Grand Marais, la loge en planches, montée sur roues, qu'on voiturait d'une bonde à l'autre, en saison de pêche.

Car la loge était démontable ; au XV<sup>e</sup> siècle déjà ; la pêche finie, on devait « abattre la LOIGE » comme à Uzore en 1400, pour la transporter sur un char, en pièces détachées.

La loge était en planches, ce qui explique sa fragilité « la loge dépecée pour les grans vens » à Mes-sillieu, en 1424 ; en 1400, on paya 52 sous 9 deniers, pas tout à fait 53 francs de main-d'œuvre pour la refaire, POSTZ (planches), clous et serrure non compris.

La loge était vaste : on avait utilisé 300 LAPTES (lattes de bois) de VERNE (d'aulne) et 60 CHIURONS (chevrons) pour la monter, 1200 de GLUYS (petites gerbes de paille, ce que certains de nos patois appellent encore un CLEU de paille) pour la couvrir.

La loge avait une porte fermant à clef « par deux SERREURES » qu'avaient faites, en 1423, J. Croset, serrurier de Montbrison. On pouvait y faire du feu : les nuits sont longues, en novembre, et l'humidité pénétrante au bord de l'étang ; on pouvait y préparer les repas, APPARELLER A MANGER ; on s'y reposait à tour de rôle : 400 GLUYS avaient été nécessaires pour faire les lits, sur lesquels il devait même y avoir des draps, puisqu'ils sont remplacés en 1400 ; les LINCEULX (draps) de L'ATUY, l'atuy étant le très vieux nom de cette cabane démontable.

On ne veille plus dans une loge depuis 25 ans au moins, mais, pendant quatre ou cinq jours, on surveille toutes les deux ou trois heures la baisse de l'étang. Et les gestes sont sûrement les mêmes qu'il y a 500 ans, pour dégager à la fourche, le trou de bonde engorgé.

### LE MATERIEL DE PECHE

Tout le matériel de pêche était entreposé à Montbrison en 1427, un char amène de Montbrison à la LOGE de Chazey « les FILLES (filets), BENNES (baquets) et autres ; autre char retourna de l'estang à Montbrison les chouses dessusdites » ; en mars 1429, P. Brossard mena à bât les filets d'Uzore, à Montbrison.

En 1969, encore, c'est le même matériel qui sert à pêcher tous les étangs d'un propriétaire, mais ces étangs sont, en général, groupés et les transports sont aisés alors qu'au XV<sup>e</sup> siècle, on perdait beaucoup de temps à véhiculer ainsi le matériel.

Cela s'explique par la cherté de tout ce qui était outillage, d'une part et, d'autre part, par l'abondance et le bas prix de la main-d'œuvre.





*L'homme botté pêche dans le fossé de bonde avec l'épuisette*

### Les filets

De nos jours, on pêche le poisson rassemblé à la BONDE, avec des épuisettes, que nos patois appellent encore des FIALAS ou FILES. Mais, il y 500 ans et plus, on arrêtait et prenait le poisson dans de grands filets. FILLES, que l'on jetait d'un bateau.

En 1400, est cité un grand « FILLE, appelé SAC » ; il faut comprendre une grande nasse ; il vaut quatre livres, soit 80 francs ; en 1417, un COHART neuf (un filet « à queue », une nasse) vaut 7 livres (140 francs) ; en 1429, 6 l. t. (120 francs) ; en 1425, on donne 70 sous (70 francs) à l'artisan qui a raccommodé « les grandes FILLES et fait la coe (la queue) d'un grand COHART qui estoit toute rompue. ».

Un COHART est dit mesurer 19 toises : à 1 m 94 la toise, cela fait près de 37 mètres.

Pour la première fois, en 1423, sont mentionnés deux grands filets appelés « CELLES, plombiés et ligés » : sans doute celui qui écrivait, avait-il mal entendu le mot, seine ou senne, grand filet à traîner, que les textes foréziens appellent SEYNE en 1427 et 1429.

En 1426, pour un COHART, compris le fil, 6 livres de plomb pour le plomber et 7 livres de liège pour qu'il puisse flotter, on paie 6 livres (120 francs) le prix de 96 carpes. Puis le nom de cette grande nasse disparaît, avec l'objet lui-même, sans doute.

La SEYNE mesurait 15 toises, un peu plus de 29 mètres et 6 « PIES (pieds de 32 centimètres) d'ault » : 1 m 90 de haut. Elle était faite de fines cordes de CHANDE, chanvre ; les MAISTRES DU FILLES, les bords supérieur et inférieur en grosse corde de chanvre.

En 1429, on fit même confectionner une SEYNE de 18 toises, 35 mètres de long, la façon seule du filet ayant coûté 116 sous, 116 francs. C'étaient des spécialistes qui faisaient ces filets ; l'un d'eux, pour avoir fait la SEYNE de 15 toises et deux petits filets appelés « TRIBLES (trubles, épuisettes) ou FILLES CHAPPERONS » reçoit quatre livres (80 francs).

Ces FILLES CHAPPERONS, nos épuisettes, sont cités dès 1400 ; on les renouvelait souvent, car ils s'usaient (ils s'usent toujours autant) en râclant le fond de l'étang.

Filets grands et petits étaient menés d'un étang à l'autre : nombreuses sont les mentions de paiement aux charretiers qui les transportaient. Ils servaient aussi, nous le verrons, plus loin, à pêcher à la volée.

La pêche terminée, on lavait les filets, geste rituel encore et on les retirait à Montbrison.

### Le bateau

On pêchait en bateau, ou, du moins, les pêches

étant très lentes, pêchait-on en bateau tant que l'eau était assez haute. De ce bateau, on jetait le grand filet, SAC, COHART ou SEYNE ; lorsqu'il n'y avait plus d'eau que dans le fossé, au pied de la bonde, on cueillait le poisson, arrêté par les SEES ou PASSIERES avec les FILLES CHAPPERONS ou TRIBLES, les épuisettes. Il n'y avait qu'un bateau pour toutes les pêches, appelé une seule fois SENTRYNE (mot qui est français et non patois) en 1400. Ensuite, il est appelé le BATEL. On le refit à neuf en 1430, et le maître des étangs déboursa 7 livres 10 sous (150 F) pour « la façon du BATEL, tant pour SEITER (scier) les pains (pins) comme pour la main de maistre (le travail du menuisier), pour XVIII jours, et les deux SEYTOURS (scieurs de long), VI jours chacun, en somme XXX jours, à chacun pour journée et despens V s. », le prix de 2 carpes marchandes. Le bateau était transporté au gré des besoins sur un char qu'on payait 15 deniers (actuellement 1 F 25).

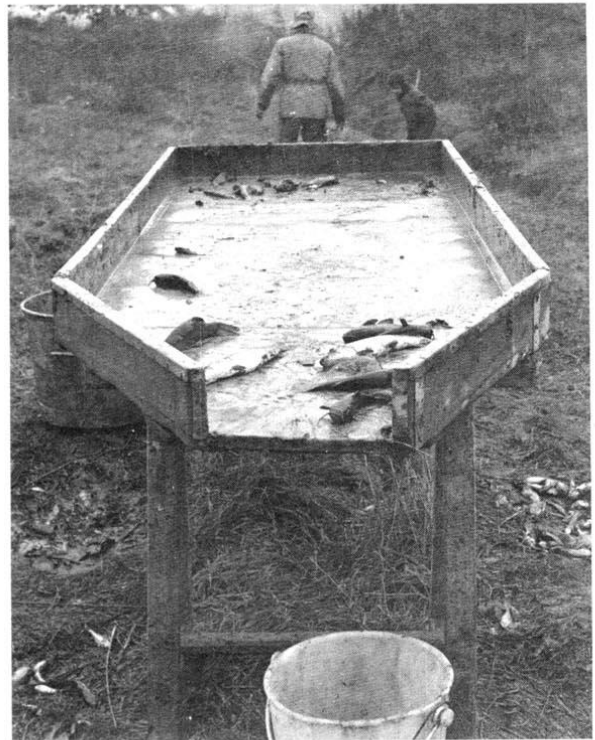
De nos jours, les pêches ne se font plus en bateau : on cueille le poisson à la bonde, avec les épuisettes. Mais chaque propriétaire d'étangs possède un bateau pour surveiller le frai, en mai, puis, en août, le grossissement des carpes comme aussi l'arrivée inopinée de poissons-chats à la suite d'un orage, ou l'apparition de « mousse », nuisible, ou d'une quelconque maladie atteignant les carpes. Il est évident que ce bateau est mené d'un étang à l'autre, mais non plus sur un char ; l'opération ne serait pas « rentable ». Il y a 450 ans, avec l'abondance de la main-d'œuvre, le temps ne comptait pas.

### Le matériel de transport

Les tonneaux, les bennes, les arches, les seaux. Ce matériel, comme les coûteux filets, était entreposé à Montbrison et transporté de pêche à pêche. Ainsi, en 1417, un char conduit-il « un tonneau » de Ville-neuve (sur Chambéon) à la Bolenne (sur Mornand) ; en 1429, deux tonneaux vont de Feurs à Montrond, puis de Montrond à Précieux. On pourrait multiplier ces exemples.

Ces tonneaux étaient de grands vaisseaux, dont un fond devait être amovible pour recevoir le poisson, 150 carpes au moins et l'eau nécessaire au transport. Comme tout le matériel et les outils, ils coûtaient cher ; en 1421, on remet deux cercles, « FREYTIS es tonneaux de la pêche ». Ces cercles étaient en bois souple, qu'on pouvait serrer fortement, afin de rejoindre et d'assujettir, de RELIER les douves : « deux FAISSES (liens en bois, souples et solides) de sercles pour RELIER les tonneaux » ; en 1426 et en 1431, « pour RELIER les tonneaux du poysson, compris FEYSSSES de cercles et faire deux GUICHETZ », on paya le prix de 6 carpes ; chacun de nous sait ce qu'est le guichet d'un tonneau : le trou par lequel on peut soutirer le liquide, et qu'on bouche avec un fausset.

Ces tonneaux de pêche fermaient à clef, pour qu'on ne puisse voler du poisson lors du transport ; en 1400 est payée une « SERREURE » et en 1423 deux « SERRALLES » pour deux tonneaux à poisson. On utilisait aussi, lors des pêches, pour recueillir le poisson et le porter aux serves, une ARCHE,



La table de triage

une cuve, citée 5 fois de 1414 à 1429. De nos jours, tonneaux et ARCHES ont disparu, remplacés par des bassines ovales ou rectangulaires en tôle galvanisée ; certaines sont percées de trous, ce qui permet la pesée du poisson sans eau.

En 1400, on acheta une « LANTERNE » certes bien utile par les sombres nuits d'hiver, et « UNE SEILLE », un seau (2 autres sont achetés en 1429), servant « pour ABEURER le norrin » : pour donner de l'eau fraîche à l'empoissonnage, denrée très fragile.

### L'équipement des hommes

L'équipement des hommes. Aucun détail n'est donné sur les vêtements des hommes à la pêche. De nos jours, ils passent sur leurs vêtements une veste imperméable, qu'ils ceinturent volontiers d'une corde, et des pantalons, descendant à mi-jambe, que recouvrent les hautes bottes cuissardes en caoutchouc. Ces bottes, les ESTIVEAUX, sont le seul élément du costume cité au XV<sup>e</sup> siècle dans les comptes des étangs. On les renouvelait souvent : en 1414, les ESTIVEAUX valent 20 s. (20 F) ; dès 1423 et jusqu'à 1431, le prix double : 40 sous. Parfois, on changeait seulement les semelles (en bois). Quant à la tige en cuir, on l'assouplissait avec « du SEIN pour oindre », du saindoux, dont on dépensa pour 8 sous (8 F), pendant l'hiver 1399-1400.

## LA PECHE ELLE-MEME

Si nos documents ne décrivent aucune pêche, deux renseignements, du moins, nous sont-ils donnés : il fallait plusieurs jours pour « accomplir la pesche », alors que de nos jours seuls Ormev (plus de 55 hectares, sur Bussy) et le Grand Etang de Tote (30 hectares, sur Arthun) demandent parfois deux jours de travail quand la pêche est exceptionnelle. Le long temps mis à pêcher s'explique, au XV<sup>e</sup> siècle, par le fait qu'on pêchait avec le grand filet, qu'il fallait tendre depuis le bateau, opération longue, qui exigeait des spécialistes.

Les comptes nous apprennent qu'on arrêtaït parfois la pêche : nécessité en cas de « grant jalée » brusque, mentionnée 9 fois ; ou de vent du midi soudain, qui fait périr le poisson ; le lundi 14 mars 1428, « ne fust rien pesché pour le grant vent » ; en février 1929, rien ne fut pêché à Uzore « pour le grant ven qui couroit ». En 1969, on remet les pêches en cas de grand gel ou de grand vent : les techniques permettent de dominer certaines difficultés, non les caprices du temps.

Une cause extraordinaire retarda la pêche du Grand Etang d'Uzore le 21 février 1429 : « et n'osèrent pescher pour peur des gens d'armes (des soldats : on était en pleine guerre de Cent Ans, et Jeanne d'Arc n'avait pas encore repris Orléans aux Anglais) qui lors estoient à Pomers (Pommiers) et à la Sauveté ».

En revanche, un gros orage d'été pouvait et peut encore obliger à pêcher, comme le 12 juin 1426, qu'il fallut ouvrir deux seyées au grand fossé entre les deux étangs de Chazey, pour pêcher le poisson sorti dudit étang « pour la grand inondation pour laquelle fallut ouvrir la bonde du petit Chazey ». Ce sont des accidents bien connus des propriétaires d'étangs.

Le poisson était soit vendu à l'instant sur la chaussée, comme cela se fait encore à Sainte-Foy-Saint-Sulpice ou à Vidrieu, soit mis dans les « SERVES », soigneusement curées avant les pêches, et où arrive de l'eau fraîche. Le poisson y dégorgeait attendant les acheteurs. C'est ainsi qu'en 1401, on vendit pendant 37 jours aux serves d'Uzore. C'est une pratique courante ; mais on ne vend plus « au détail » le poisson des serves.

### Les frais de la pêche

Un seul compte est explicite à cet égard, le premier, qui concerne la pêche à Uzore en 1399-1400. Pour la nourriture des hommes, tâcherons et pêcheurs, on dépensa 70 sous (70 F) en pain de froment et 55 en pain de seigne ; on acheta 4 ânées (de 91 litres environ l'une) de vin, pour 70 sous (70 F), et 4 autres, pour 4 livres (80 F). On utilisa une quarte et demie de sel pour 15 sous 6 deniers (15 F 50), « pour pois blancs et roiges (rouges) et autres poutaiges » (légumes), 10 sous (10 F) ; 16 sous 3 deniers pour de l'huile, plus de 20 sous pour sauce et fruits et pour une livre d'anis confit pour les pêcheurs : l'anis était réputé comme fébrifuge. On usa, pendant le même

temps, 8 livres de chandelles pour 6 sous 8 deniers (près de 7 F), et 136 sous (136 F) d'avoine pour les chevaux.

C'est une habitude respectée que d'offrir aux hommes, les jours de pêche, salariés ou voisins venus donner un coup de main, un bon et plantureux repas, midi et soir, si la pêche se termine après 4 heures. On y ajoute une carpe de 2 livres pour chaque homme. Ainsi, la bonhomie du présent rejoint-elle la tradition de jadis dans ce qu'elle a de plus « humain », et c'est fort bien ainsi.

### Le « personnel »

#### Sa rémunération

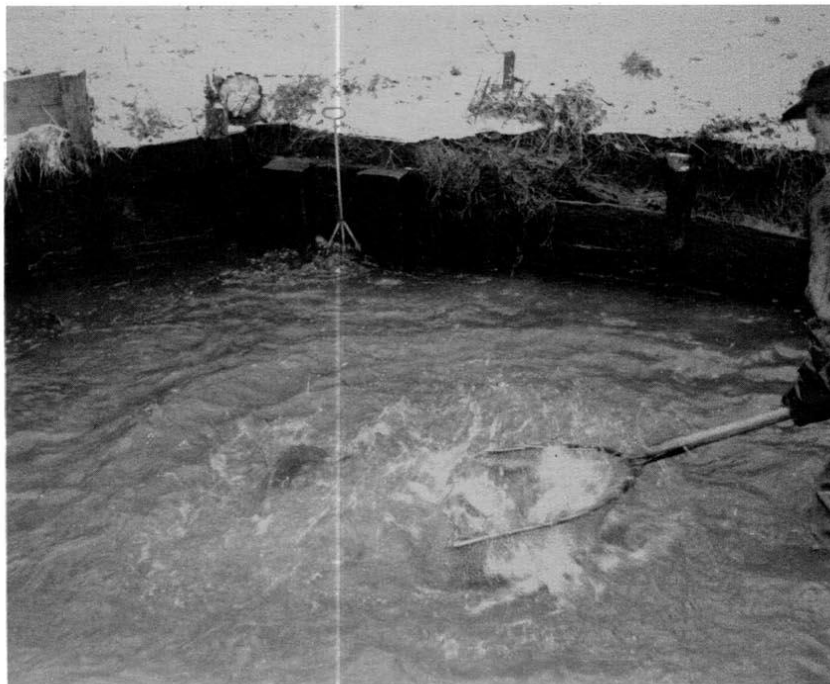
Au XV<sup>e</sup> siècle comme de nos jours, il fallait des spécialistes pour encadrer les hommes venus à la pêche.

Le maître des étangs fut Jeannin de Vebret, dit Prévôt, de Montbrison (Vauberet, ancien moulin, se trouve au soir de Montbrison, sur la « route nouvelle », en direction de Saint-Bonnet-le-Courreau. Jeannin, meunier, avait une écluse dans laquelle il mettait du poisson, ce qui, tout naturellement le fit choisir comme maître des étangs) ; on le voit assurer les campagnes de pêche de 1399-1400, 1413-1414, 1417-1418. Le 3 mars 1422, J. Fournier le remplace, ainsi qu'en 1424 et 1425 ; puis le Prévôt paraît à nouveau en 1426 jusqu'au 26 décembre 1427, date à laquelle Aquarie Reynaud le remplace et reste maître des étangs jusqu'en mars 1431, fin des comptes des étangs. Ledit maître, en cette qualité, recevait 25 livres l'an (500 F), ce qui semble dérisoire ; mais toutes les journées qu'il passait à visiter les étangs, à surveiller les pêches et la vente du poisson lui étaient payées en plus, à raison de 5 sous (5 F). Il avait droit à une robe par an, de 40 sous (40 F). La main-d'œuvre, même qualifiée, était donc très peu payée, puisque ce « cadre » qui devait être capable de réfléchir, de prévoir, de décider, qui, de surcroît, devait connaître l'écriture et la comptabilité, gagnait journalièrement de quoi acheter deux carpes. Il est vrai que ces gages et journées s'ajoutaient aux bénéfices de son moulin et de son exploitation agricole. Mais qui de nous, aujourd'hui, accepterait un tel salaire ?

Le « contre rolleur », contrôleur des pêches, suivait partout le maître des étangs : ce fut Aquarie Reynaud en 1413, 1421, 1426 (il devint maître des étangs en 1427) ; en 1417, J. Gras occupe le poste ; en 1424, André Meton ; et de 1427 à 1431, Casin de Maquigny, un Bourbonnichon, qui, absent le 8 novembre 1430, fut remplacé par P. Robertet, clerc de Montbrison. Les gages et prix de journée du contrôleur sont les mêmes que ceux du maître.

Certains étangs étaient gardés, comme cela se voit encore à Cuzieu, à Valeilles, à Feurs, à Précieux, à Mormand, aux Rois, à Arthun. En 1424, J. Vachon, meunier, est garde de l'étang d'Estivareilles ; en 1425-26, J. Lardier, dit Drilhart, de l'étang de Crainvilleu ; en 1429, P. Bossenchon, de celui de Messillieu il n'est pas fait mention de leurs gages.





*Une serve de dégorge*

Les pêcheurs aussi étaient des spécialistes, capables de manier les lourds filets. Ils étaient quatre, de 1400 à 1431, dont les noms changent, car on ne pouvait faire longtemps ce rude métier. Ils étaient logés, chauffés et bien nourris pendant les pêches, auxquelles ils « vacquaient » pendant six mois, de mi-octobre à mi-avril. Ils recevaient 2 sous 6 deniers par jour, le prix d'une carpe ; nous sommes loin du S.M.I.G. ou du S.M.A.G.

Le reste des hommes était constitué par des censitaires du Duc-Comte, pris au plus près des étangs. Ils mettaient le poisson dans les tonneaux, et le comptaient le tout sous la surveillance du maître et du contrôleur.

Quant au transport du poisson ou de l'empoissonnage, et souvent à longue distance, il était assuré soit par des bêtes bâtées, portant de petits tonneaux, soit par des chars **MASSOTS**, beaucoup plus nombreux que les **CHARTS** à quatre roues, tous tirés par des chevaux ; les **BUEFS** (bœufs) ne sont mentionnés qu'une fois : ils étaient venus en renfort pour désebourber un char). Ces chars étaient des chars de corvée (la corvée était due au seigneur, comme, il n'y a pas si longtemps, était due la corvée d'entretien des chemins ruraux, mobilisant parfois l'homme et son attelage), ou des chars « de loage » loués à des paysans.

Si le char était de corvée, son conducteur touchait 15 deniers, 1 franc 25 ; si le char était loué, 5 sous (5 francs) : là encore, les prix étaient bas.

Il est évident qu'on travaillait lentement : la durée des pêches, celle des ventes le prouve et qu'on ne fournissait pas d'effort rude et continu. Mais surtout la main-d'œuvre était surabondante, car il n'y avait pas d'industrie ; il fallait donc « occuper » les gens, quitte à les payer misérablement, l'argent était rare au Moyen Age et, à cette époque de guerre, plus que jamais, les caisses étaient peu garnies. Ainsi, un haut fonctionnaire, Odart Cleppier, président de la Chambre des Comptes, recevait 100 écus d'or l'an, l'écu valant 27 sous 6 deniers, soit 2750 francs par an, répétons-le. Et il était le plus haut dans l'échelle des salaires.

### **La pêche à la volée**

Elle se pratiquait dans les étangs pleins, en dehors de la période des pêches et lorsque le Duc-Comte ou Madame sa mère souhaitaient manger « de **BECQUES** », des brochets.

Cette pêche était une pêche à la ligne, toujours pratiquée dans nos rivières ou nos étangs, qu'on ne faisait pas de la rive, mais du bateau.



*Comme au moyen âge,  
les poissons sont chargés sur une charrette*

En février 1414, quatre pêcheurs allèrent à la « VOULEE », à Craintilleu « et ny puet on rien panre. » (prendre) ; le 11 décembre, à Jangolin ; les 20 et 22 janvier à Uzore » pour les nopces de Mlle de S. Crepin » ; le 11 mars 1429, à la Bolenne, on prend 7 brochets et 7 brêmes, autant le 14. Il arrive maintenant, encore, que l'on pêche à la volée dans les étangs : c'est pour contrôler, en été, la croissance et la vigueur des carpes.

### **L'étang après la pêche**

Certains documents, antérieurs à ces comptes du XV<sup>e</sup> siècle montrent que dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on laissait les étangs « en assec », sans eau, pendant un temps plus ou moins long. Cela se fait toujours.

En mars 1428, le maître et un garde des étangs d'Uzore travaillèrent trois jours durant après la pêche, pour remettre l'eau « pour ce que le grand estang estoit trop bassez » et le 12 mars 1429, le même grand étang « fust clous et n'a point esté mis à sec, pour (à cause du) le petit nourrin qui estoit dedans ».

Le petit étang de Chazey est pêché les 30, 31 mars, 1<sup>er</sup> avril ; le lendemain, il est clos.

Mais le cas était rare. Le plus souvent, on laissait l'étang à sec, une année sur cinq ou six.

Ainsi, en 1418, ne pêcha-t-on que trois étangs.

En 1400, on recueillit au Grand Marey d'Uzore, les blés semés à l'automne. A cette occasion, il faut bien poser une question aux géographes : si les sols

imperméables sur lesquels reposaient les étangs étaient impropres à toute culture rentable, comment se fait-il qu'on y moissonne de l'avoine, du froment, de l'orge, du millet et non du seigle ?

En 1420, en l'étang de Feurs, sont recueillis froment, orge, mil, avoine. Nous avons vu qu'à la même date, le Duc-Comte, pour le quart des blés qu'il prélevait à Messilieu, en guise de location, perçut 4 100 francs, ce qui est un rapport excellent.

Les Etangs du Roi, cultivés ces dernières années, ont produit maïs et betteraves à très bon rendement.

En revanche, nous savons qu'on ne semait jamais à Royon ou à Saint-Maurice, « sols infertiles ».

### **L'empoisonnement des étangs**

La période d'assec avant la remise en eau semble avoir été normalement de quelque trois semaines. Après quoi, l'eau revenue par les biefs d'alimentation (ruisseaux ou eau de récupération) on empoisonnait à nouveau.

Si l'on voulait caractériser l'élevage des carpes en Forez depuis qu'il nous est connu et jusque vers 1925, une phrase suffirait : « ignorance totale de la sélection ».

Lors des pêches, on recueillait dans le même étang, des carpes marchandes, de deux livres, sans doute ; du NORRIN, « nourrin », empoisonnage d'un été

de « demi pie de char », de demi-pied, 16 centimètres de long. Cette longueur est significative : plus une carpe est longue, moins elle est bonne, car elle est maigre ; une bonne carpe charnue doit être « ronde » et L sur H, c'est-à-dire le coefficient de la longueur par la hauteur doit être plus petit que 2,8 : cette norme impérative est celle de la Coopérative des producteurs foréziens de carpes contrôlées.

A elle seule, elle produit et commercialise les quatre cinquièmes de la production annuelle du département.

Au XV<sup>e</sup> siècle, ce NORRIN maigre est donc pêché dans le même étang que les carpes de deux étés. Mieux : on y recueillait aussi de la FEUILLE (le nom est toujours en usage) de l'alevin de carpes, car les carpes marchandes, voire le nourrin, avaient posé.

Tout cela avait grouillé ensemble et avec d'autres catégories de poissons, bien entendu.

Ainsi, en 1400, à Uzore, au Grand Marais, furent comptés 2 200 carpes marchandes, vendues ; 2 170 données ou consommées en l'hôtel du Duc-Comte, soit 4 370 carpes marchandes ; mais aussi, 660 CARPAS, carpeaux, sans préjudice des feuilles, non comptées.

A côté de ces 5 000 têtes de carpes, 2 000 BRAMES, brèmes, furent vendues, plus 3 bennes de BRAMAS morts à cause du vent et « certains bramas restés dans le fond de la serve » ; plus 1 000 donnés ou consommés, disons 4 000 brèmes en tout ; plus 9 000 BRAMAZ d'empoissonnage : 13 000 têtes en tout.

A quoi s'ajoutaient 25 brochets et 34 carreaux, dont nous parlerons ci-après.

Il y avait donc, en poisson marchand et empoissonnage, plus de 18 000 têtes sans compter les alevins.

A l'heure présente, les deux étangs reçoivent, en tout 6 000 feuilles de carpes et 2 000 OVES, alevins de tanches, ce qui suffit à « charger » normalement les étangs.

Lorsqu'un étang était pêché, le poisson marchand mis en SERVES, le NOURRIN et la FEULHE étaient transportés dans les étangs à empoissonner.

Du Grand Etang d'Uzore, les feuilles et le nourrin sont mis en la Lesche et au Vent, à Uzore même ; en la DOA de Montbrison, à Mecilleu, au Fayn et à Estivareilles.

De même du norrin de la Bollène est porté au Grand Chazey en 1400. En 1413, de l'étang de Maissillieu, BRAMAS et CARPAS sont envoyés à Chazey, à Craintilleu, au Grand et au Petit d'Uzore, aux étangs du Fay, aux fossés de Sury-le-Comtal, à la Bollène, etc...

On trouve ainsi 14 mentions semblables. Cet empoissonnage, fragile, était donc envoyé au loin, d'Uzore à Estivareilles, par exemple : dans quel état arrivait ces alevins ?

Peut-on rêver pire empoissonnage que celui de

1429, où, d'Uzore, on transporta à Chazey, 140 carpes (donc adultes, de plus de deux étés) 350 CARPAS, nourrin et 250 BRAMAS ?



De belles carpes chez qui —  $\frac{L}{H} < 2,8$

Empoissonnage fragile REMUE, transporté trop loin, l'âge inégal... Il ne faut pas s'étonner si le rendement était médiocre.

L'empoissonnage, comme le poisson marchand était compté : il l'est toujours, mais, en outre, il est pesé, ce que le XV<sup>e</sup> siècle ignorait. On ne notait que la taille, sans spécifier celle des FEULHARDES ou FEULHES le NORRIN était soit petit d'un doigt (3 centimètres), soit de demi-pie (9 centimètres) soit d'un pie. Les comptes en donnent une quinzaine d'exemples.

Comme on chargeait les étangs au maximum, l'empoissonnage trouvé dans les étangs du Duc-Comte était insuffisant, surtout lorsque beaucoup d'étangs mis en culture, allaient être remis en eau.

Aussi avait-on recours à des tiers. Ainsi, en 1428, voit-on le maître des étangs acheter feuilles et nourrin à Craintilleu, à Veauchette, à Cuzieu, à Roche-la-Molière, pour 67 livres, 1340 francs; l'empoissonnage était cher; le cent de « NORRIN de quatre doigts de chair » (12 centimètres de long) valait 27 sous 6 deniers, 27,50 F.

L'empoissonnage est toujours cher, sa production est incertaine : un temps froid en mai et le frai est inexistant ou perdu. Présentement, la règle pour les producteurs d'empoissonnage est de faire payer la feuille trois fois le prix du poisson marchand.

Dans le domaine de l'empoissonnage, les choses ont, heureusement beaucoup changé...

Le Comte de Neufbourg a rénové en Forez, la « carpiculture »; la feuille est sélectionnée. Entendez qu'on a choisi les plus beaux spécimens de carpes mâles et femelles (peau sans écaille, carpe ronde, au dos légèrement bossu, tête petite) qu'on met à frayer au mois de mai dans les étangs de pose, à fond plat où l'eau tiédit facilement, car il faut 15 degrés pour que les carpes fraient.

Ces étangs de pose sont théoriquement pêchés en mars.

La feuille recueillie pèse de 15 à 100 grammes, car, il y a parfois, deux périodes de frai.

C'est avec cette feuille qu'on empoissonne les étangs d'élevage.

Quant au nombre de têtes à mettre à l'eau, un calcul très simple permet de le déterminer.

On sait, d'expérience, que tel étang produit, année moyenne, 3000 kilos de poisson; on souhaite y recueillir des carpes marchandes de deux livres; on y mettra donc 3000 têtes.

Si l'on souhaite des carpes de 3 livres, on mettra 2000 feuilles, on ajoute l'ove, les alevins de tanche, plus petite que la feuille de corpe encore.

L'élevage de la tanche est très délicat.

La tanche peut prendre « le ver » ce qui ne la rend pas impropre à la consommation, mais en abaisse le prix.

Enfin, dans chaque étang, on ajoute des « poignards » ou des « lancerons », qui sont de jeunes brochets. Les brochets, carnassiers, mangent les feuilles ou les oves peu vigoureuses et forcent le poisson sain à bouger pour éviter d'être happé. Il ne peut être question d'avoir un étang uniquement peuplé de brochets : ces messieurs se dévoreraient entre eux et il n'en resterait finalement que quelques-uns... un seul, peut-être, gros comme un requin!

On voit combien l'exploitation des étangs s'est améliorée depuis 1400; mais le ronron routinier avait duré jusque vers 1925 et il a fallu la ténacité du Comte de Neufbourg, puis de feu Georges Guichard, pour imposer la production, puis le contrôle de belles carpes saines, jeunes nées de reproducteurs sélectionnés et non plus de... « feuilles-mères ».

La tradition, qu'il s'agisse de blés, de vaches ou de carpes est une belle chose; mais il faut le contrôler par la réflexion, l'expérience, l'ouverture d'esprit aux méthodes nouvelles. Si le Forez en était resté aux méthodes d'empoissonnage et de non sélection des carpes, il n'exporterait certes pas son poisson en Allemagne.

C'est à M. de Neufbourg et à feu Georges Guichard que cette réussite est due; il ne faut pas l'oublier.

### Entretien des étangs

La nécessité d'entretenir les étangs en bon état est aussi impérieuse de nos jours que jadis. Nous avons vu qu'au moment des pêches, la bonde, son fossé, le chenal d'évacuation, les serves doivent être fin prêts, mais il faut, toute l'année, veiller sur les arrivées d'eau et les chaussées.

Les étangs peuvent être alimentés ou par l'eau de pluie, ou par un ruisseau, ou par l'eau de vidange des étangs supérieurs. Il s'agit donc d'entretenir au mieux les biefs d'arrivée d'eau : en 1400, on refit l'écluse de Saint-Paul-d'Uzore sur le ruisseau amenant l'eau aux étangs; 3 BISSONS, terrassiers, firent le BIEZ, le bief d'amenée d'eau de l'étang du Vent; ils reçurent 2 s. 6 d.t., 2,50 francs par jour et nourris; 3 autres BISSONS, J de Braquemont, J. de Montbrun, P. de Melun (quels beaux noms!) récurèrent 918 toises, 1 km 780 « du BIEZ par onc (où) l'eau vait de Sury-le-Comtal es estangs de Chazey », ces BISSONS ne furent pas payés à la journée, mai à prix-fait 3 deniers obole la toise, soit le tiers d'un franc actuel par mètre.

Espérons que, pour ce prix, ils ne travaillaient pas « à se faire un tour de rein »!

En 1413, 9 hommes de Saint-Romain-le-Puy curèrent le fossé d'amenée d'eau de l'étang de Mecilli depuis Curèse « pour faire venir l'eau fresche auprès (après) que la fouldre y fust tombée » : il en coûta 15 sous... Après quoi, il fallut 18 journées pour faire ce bief de Messilieu « pour la grant jalée qu'il fist après Noël », en janvier 1414 et cela coûta 45 sous. On pourrait multiplier les exemples.

Il fallait aussi réparer les chaussées des étangs : on note treize fois de telles réparations à Messilieu, à Estivareilles, à la Ly, à la Boulaine, à Craintilleu, etc., ou pour remettre en état « la chaussée qui estoit fondue, avalée, en périll de se rompre », ce pour quoi P. Mazandat, dit « le Borgne », reçut 33 livres (66 F), 2 setiers de seigle (200 kilos environ), un tonneau de vin et un lard de 45 sous. On lui amena sur place la pierre nécessaire, soit 129 charretées et 8 MASSOTEES, 15 deniers la charretée (1,30 F) et 8 deniers (0,66 F) la massotée, charrette à deux roues. Une réparation moins importante fut faite à Estivareilles en avril 1428 : pour consolider la chaussée rompue, on y mit des pins et des gerbes, pour 20 sous. De nos jours, les réparations aux chaussées sont onéreuses : il faut empierrement solidement pour permettre le passage des tracteurs. L'entretien des fossés et des béals est coûteux aussi : la main-d'œuvre est chère.



Une opération courante de nos jours n'est pas mentionnée dans ces comptes du XV<sup>e</sup> siècle : le faucardage. Si les joncs, les COTELLES ne nuisent pas trop au moment du frai, ces mêmes joncs, qui gagnent peu à peu sur l'étang, ont un triple inconvénient : ils diminuent la surface utile de l'étang, ils tamisent la clarté et la chaleur, nécessaires au développement des feuilles et des carpes, ils peuvent augmenter l'acidité de l'eau, ce qui nuit au plancton, à la nourriture des carpes.

Peut-être ce faucardage, cette coupe des roseaux se faisait-elle alors, mais gratuitement : en effet, certains paysans vont encore au bord des étangs couper des chars de COTELLES, qui serviront de litière aux bêtes. On ne les paie pas pour ce faire, puisque les joncs économiseront leur paille : c'est dire que cette pratique n'intéresse que les petits exploitants ; aussi va-t-elle se perdant, et la faucille cède partout la place au bateau faucardeur, appartenant à la coopérative, et loué à la journée.



*On étaie le fossé de bonde*



## Le poisson marchand

### Sa « commercialisation »

Les étangs, au XV<sup>e</sup> siècle fournissaient : des brêmes, BRAMES et BRAMAS, empoissonnage. Ce poisson qu'on pêchait encore en Roannais vers 1930 était fade, plein d'arêtes et d'une conservation difficile : six jours après la pêche d'Uzore, en février 1400, 1 500 brêmes étaient mortes, qu'il fallut vendre à vil prix. On ne trouve plus de brêmes dans les étangs.

Des carpes, de meilleure conservation et beaucoup plus prisées que les brêmes. Les « carpes FEUDESSES », pêchées en août 1426 sont des carpes prêtes à poser de feuille.

Des brochets, BECQUES, puis BROCHETS à partir de 1425 : c'est le poisson de luxe par excellence qu'on ne vend pas, que Madame se réserve ou donne aux grands. Ce sont les seuls poissons qu'on nourrissait : les 22 et 23 avril 1421, on pêcha 180 nourrins à Jangolin pour les envoyer à Sury-le-Comtal « pour avitailler les becques qui sont en la doe » où il devait y avoir peu de nourriture pour les brochets. On les pêchait parfois à la volée. Le brochet a gardé sa réputation de poisson fin, c'est lui qui est le plus payé de tous les poissons : trois ou quatre fois le prix de la carpe.

Des anguilles, qui sont également des poissons très prisés. Les comptes du XV<sup>e</sup> siècle les mentionnent huit fois, réservées à Madame ou aux grands seigneurs. On trouve peu d'anguilles dans les étangs en 1969 ; beaucoup moins dans les rivières qu'il y a trente ou quarante ans.

Des carreaux, mentionnés huit fois. Qu'étaient ces poissons dont nul n'a souvenir ? Des poissons « carrés », que Littré dit être des « carrelets, poissons de mer », ce qui ne convient pas ici. C'était, en tout cas, un poisson de luxe, réservé à Madame ; on en pêchait à Uzore (34 en 1400), à Messilieu (3), à la Boulaine (7) « ung grant carrel » à Feurs, 2 au Fayn, le tout en 1429.

Des tranches, qui ne sont citées que deux fois, l'une en 1413, au grand étang d'Uzore ; l'autre en 1425, au gourt de Deux-Ouches ; les deux fois, ces tranches sont « pour Madame ».

Des BLANCHONS, ces poissons blancs, gardons ou vandoises ; on pêcha 25 BLANCHONS dans les fossés de Saint-Marcellin, alimentés par la Mare ; les poissons blancs sont poissons de rivière et n'entrent dans les étangs que lorsqu'une averse les y amène, venus des ruisseaux.

Une perche pêchée en avril 1426 au Gourt des Deux-Ouches, et portée à Madame. Les perches sont aussi poissons de rivière à chair délicate.

40 TREUTES, truites, sont pêchées en l'étang d'Estivareilles en eau froide ; elles firent un long voyage pour arriver à Sury-le-Bois, chez Madame. On n'élève pas de truites dans les étangs foréziens.

Le poisson était très apprécié, jadis : des textes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles des archives de la Loire nous le prouvent. On faisait même commerce de poissons de mer, de harengs surtout qui, par le Rhône et la Saône arrivaient à Lyon, et de là, en Forez, où on les consommait « frais », soi-disant... Il ne faut pas oublier qu'alors la nourriture était peu variée : on mangeait du porc, du bœuf, pas de veau, peu de mouton, un peu de gibier, un peu de volaille, oies, poules et poulets. Les légumes, en dehors des choux, des raves, des poireaux, des pois, étaient inconnus. Aussi le poisson était-il le bienvenu, surtout en Carême où viande et œufs étaient interdits. On en mangeait donc beaucoup. Madame, dont la maison était importante, en reçut, en février 1429, 700 têtes.

On avait coutume de faire des cadeaux de poisson, lors des pêches : en 1400, 64 pièces de poisson ont été données, sans qu'on précise à qui ; les comptes postérieurs mentionnent des dons à MM. du Conseil, Mgr le Bailli du Forez, toutes les personnes d'importance, les couvents et l'aumône annuelle faite par la Duchesse-Comtesse aux pauvres de Montbrison. On fait toujours cadeau de poisson lors des pêches, non seulement aux pêcheurs mais à tous ceux que l'on souhaite distinguer, et c'est une bien jolie coutume !

On salait le poisson pour le conserver : en février 1421, on sala 270 carpes, 50 brochets et 25 brêmes. Cet essai fut-il renouvelé ? Pendant la guerre, en 1943-44, le général Boucherie (étangs de Cuzieu) essaya de fumer les carpes : malgré la disette de ces tristes années, le produit ne fut guère apprécié !

Quel était le prix du poisson ? Les comptes sont assez précis à cet égard. Le 2 mars 1400, « fust prisez le poisson par Messire le Chantre de Montbrison et P. Faure, procureur général en Forez » : le cent de carpes marchandes (taille non précisée), 12 F ; le cent de petites carpes, 8 F ; le cent de brêmes, 4 F.

En mars 1414, le cent de carpes, 10 l. ; le cent de brêmes, 6 l. 5 s.

Au printemps de 1418, le bailli et les gens des comptes baissent le prix de 40 sous le cent de poisson pêché au grand étang du Fayn « pour ce que les marchands dirent » qu'il ne valait pas celui du petit étang, vendu 16 livres le cent.

Le prix du poisson était donc fixé à chaque saison de pêche, et pour chaque étang, par sorte de poisson, mais non au poids. On précisait bien qu'il était « gros » ou « petit », mais il n'était sans doute pas trié minutieusement, comme il l'est à l'heure actuelle, sur une table spéciale, en forme d'égouttoir, et doublée de zinc. Il faut ajouter qu'à la tête, la carpe marchande de deux livres, semble-t-il, était vendue 2 sous 6 deniers ; elle vaut, en 1969, 2,50 F. Ce prix est, actuellement, fixé par les producteurs de carpes contrôlés du Forez, ceci pour le marché intérieur. Pour l'exportation, les producteurs dépendent de décisions prises non plus à l'échelon national, mais « dans le cadre » du Marché Commun. Mais ce prix à l'exportation ne dépasse guère le prix du marché

français. La seule vraie prime à l'exportation consiste dans le fait que le producteur peut aussi vendre en une seule fois une quantité de poissons qu'il lui aurait fallu des semaines ou des mois pour écouler en France. Il faut comparer le prix du poisson marchand et le salaire d'une journée de travail au XV<sup>e</sup> siècle et de nos jours :

Prix d'un kilo de carpes, au XV<sup>e</sup> siècle : 2 sous 6 deniers ; en 1969 : 2,50 F.

Prix d'une journée manœuvre : 2 sous 6 deniers ; 28 F non nourri... pour se rendre compte que les prix agricoles ont baissé de façon inquiétante.

### La vente des carpes

On vendait les carpes à l'étang, pendant la pêche ou quelques jours après, les carpes ayant dégorgé dans les serves. Les marchands venaient nombreux et se groupaient par villottes. Ils assistaient à toute la pêche, couchaient dans une loge aménagée pour eux, discutaient le prix du poisson qu'ils avaient examiné. On ne dit rien de leur équipement, mais sans

doute, venaient-ils avec des chariots à deux roues pour emmener leur poisson vivant : on ne peut s'empêcher de penser à Renart, faisant le mort dans la neige, attendant le passage des charrettes chargées d'anguilles. Ces poissonniers étaient de Montbrison (les bouchers dudit Montbrison vendaient tous des carpes et brêmes), de Feurs, de Boën, de Saint-Galmier, de Saint-Germain-Laval, mais aussi de Saint-Bonnet-le-Château, de Chérier, de Renaison, de Thiers, de Clermont ; on voit « un home » de Saint-Anthème acheter une brême : sans doute quelque marchand de passage. Les voisins devaient venir « de pied » alors que les « varlets » de M. de Grézieu, du prieur de Cleppé, ou de Madame de Couzan emportaient le poisson à bât.

Et l'on se prend à évoquer le tableau pittoresque, du va et vient des chars sur la chaussée, des couleurs vives des costumes ; on imagine les cris, les conversations, l'odeur si particulière de l'étang vidé et du poisson : il y manque l'aboi d'un chien et ce serait un tableau de Brueghel, ou une miniature des Très Riches Heures du duc de Berri !



*Ah ! les belles carpes. Le marchand surveille la pesée*

A l'heure actuelle, les acheteurs viennent peu à la pêche ; les marchands des petites villes sont rares ; en canadienne, bottés, ils descendent de leur camionnette : le tableau est moins coloré.

Celui de la pêche reste très vivant : le froid pique et le travail est dur ; mais on est « entre hommes », ce qui autorise les cris et les plaisanteries : on rit volontiers quand on découvre une grenouille endormie, toute brune de vase. Les charois de la bonde à la bascule de pesée et à la table de triage, puis aux serves se font avec des tracteurs ; mais après tout, ils sont oranges, verts ou rouges, et ce n'est pas laid du tout ! L'embarquement du poisson en wagons-viviers est aussi, pour les participants, une longue, rude et froide journée : on commence à charger, à Feurs, à 4 heures du matin, par temps froid. Les camions arrivent à cadence régulière, déversant leur chargement grouillant, primitivement pesé. Les convoyeurs allemands sont affairés, graves et compétents ; les Foréziens savent que « l'ouvrage commande », mais prennent le temps de rire et de fumer une cigarette.

Le poisson, dans son wagon (où l'eau s'oxygène sans arrêt) s'en va au début de l'après-midi. Allons ! Les gens de Hambourg fêteront encore Noël avec une carpe de chez nous !

### Rentabilité des étangs au XV<sup>e</sup> siècle

Il est impossible, les comptes étant ce qu'ils sont, de chiffrer précisément le rapport, brut ou net, des étangs du Duc-Comte. Prenons un exemple : en 1425, le poisson vendu de l'étang Royon rapporta 32 sous 6 deniers ; les frais montèrent à 7 sous 6 deniers, le bénéfice ressortissant, brut, à 25 sous (25 F actuels) ce qui est dérisoire.

Mais il faudrait ajouter à cette somme, et qui n'est pas porté en compte, le total des poissons prélevés pour le Duc-Comte ou pour Madame, et l'empoissonnage. Même lorsque ces quantités sont portées en comptabilité, elles ne sont pas chiffrées, ce qui ne permet aucun calcul.

Ce que l'on peut dire, à coup sûr, c'est que la rentabilité des étangs, de 1400 à 1431, était très faible. Il y avait à cela plusieurs causes. Rappelons-les (encore que les étangs comtaux fussent les mieux gouvernés de la province). L'empoissonnage était mauvais, constitué par de la feuille de hasard, ou par ce qu'on croyait être de la feuille et qui était souvent du poisson âgé, ayant souffert : c'était, en fait, de la sélection à rebours, puisqu'on remettait toujours à l'eau le poisson le plus petit. En outre, cet empoissonnage, fragile était transporté souvent fort loin et dans des conditions précaires ; les étangs étaient trop chargés. On croyait que plus on mettait de têtes, plus on ferait une grosse pêche.

Ainsi, à Saint-Maurice, où l'étang a disparu (il devait être fort petit), en 1424 : 7 000 feuilles de carpes, 4 000 de brèmes. Selon la règle actuelle, cet étang aurait donc dû produire 10 tonnes de poisson marchand l'automne suivant, ce qui supposerait une superficie de 20 ha au minimum.

Le temps était gaspillé, ou plutôt, il ne comptait pas. On perdait du temps à transporter le matériel : un char employé tout un jour à transporter un seul tonneau de Mécillieu (sur Précieux) à Sury-le-Bois (sur Valeilles) ; on perdait du temps à aller pêcher d'un endroit à l'autre : le 27 février 1400, le maître des étangs et les 4 pêcheurs partent de Montbrison pour aller à Craitillieu, pêcher à la volée « pour avoir des becques, et ny puet on rien panre » ; le lendemain, ils vont de Montbrison à Cleppé où ils gîtent et d'où ils repartent le lendemain 1<sup>er</sup> mars « et le vendredi et samedi ensuivant, pecherent en l'estang de S.-Morise et ne prirent » que 6 brochets, qu'on envoie à Cleppé sur un char ;

On perdait du temps pendant les pêches, qui duraient trois jours pour le plus petit margouillat, quinze jours dans le Grand Marais à Uzore.

On perdait du temps pour livrer le poisson : il nous semble aberrant, pour un marchand de poisson, de rester pendant toute la pêche, achetant un jour demi-quarteron (12) de carpes, le lendemain 4 petites brèmes ; il nous semble aberrant de voir mobiliser trois ou quatre chars pour emporter 200 carpes.

Pourquoi tant d'heures gâchées ? C'est que la main-d'œuvre était surabondante ; il fallait occuper tous ces gens, quitte à les voir « grabotter » plutôt que vraiment travailler, quitte à les payer très peu. Après tout, nous avons encore connu « avant 39 », des paysans qui menaient paître leur unique vache au long des fossés : oh ! ils ignoraient le rendement, mais aussi le confort. En revanche, ils appréciaient la joie sans cesse renaissante de faire, au hasard des rencontres, une « bonne piaillee », assis sur leurs talons : que ce temps est loin !

En outre, au XV<sup>e</sup> siècle et naguère, la notion de rentabilité n'existait pas ; avant tout, il fallait nourrir une population agricole surabondante ; on vivait en économie fermée : les outils, la nourriture étaient chers ; la main-d'œuvre et le temps ne comptaient pas.

Citons quelques curiosités, au fil de notre lecture : en juillet et août 1429, « furent pris a Chazey et a la Ly et a Feurs cinq cygnes et plusieurs oiseaux de rivière » que l'on porta à Madame : espérons que ce fut pour les admirer plutôt que pour les manger... Quant aux amateurs d'histoire, ils apprendront que le comte de Somerset, un ennemi anglais, vivait en Forez, à la Cour du Duc-Comte, lequel n'avait rien d'un « résistant », et que Mylord était grand amateur d'anguilles.

### L'avenir des étangs

Les étangs foréziens sont bien entretenus, bien « cultivés » en poissons ; les pêches sont belles et bonnes, en poisson d'excellente qualité, et produit en quantité telle qu'on peut exporter.

Et voilà que, depuis 1950 surtout, les Français n'achètent plus de carpes vivantes. Ils préfèrent les

poissons tout prêts, et de cuisson rapide, à moins qu'il faille seulement les sortir de leur boîte; les ménagères n'aiment pas à ôter la peau, à vider un poisson, choses que le poissonnier ne peut faire, par manque de temps.

La clientèle allemande reste fidèle, mais sollicitée par du poisson yougoslave, moins bon, peut-être, mais vendu moins cher, le prix de la main-d'œuvre intervenant pour une large part dans le calcul du prix de vente.

Que faire alors des étangs? Des réserves pour les promenades en barque? Des lieux de chasse privilégiés pour P.D.G. ayant finance? Des lots de pêche pour amateur de fil dans l'eau? Ce seront peut-être de telles solutions qui seront trouvées bientôt. Mais comment envisager sans honte de laisser aux seuls loisirs une telle source de revenu, alors que, de par le monde, et non loin de nous tant de gens meurent de faim?

